



Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par les projets de règlements décrits ci-après:

L'AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, Madame Cathy Viens,

Conformément aux articles 124 et suivants de la LAU, lors de la séance tenue le 13 mai 2025, le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a adopté le premier projet de règlement 25-1064 afin de permettre la vente de nourriture sur le domaine public – camion usine, modifiant le règlement de zonage 1015.

De plus, le conseil a adopté, lors de la séance extraordinaire du 22 mai 2025, les premiers projets de règlement 25-1063 afin de permettre et d'encadrer l'utilisation de conteneurs maritimes aux fins d'entreposage extérieur, modifiant le règlement de zonage 1015 ainsi que le premier projet de règlement 25-1064 abrogeant le règlement 1020 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

La directrice générale, conjointement avec l'inspecteur en bâtiment et environnement, tiendront une assemblée publique de consultation. Lors de cette assemblée, les premiers projets ci-dessus mentionnés seront expliqués et les personnes désirant s'exprimer seront entendues.

Lieu : Salle municipale, 267, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Paix
Date : 4 juin 2025
Heure : 17 h 30.

Donné à Notre-Dame-de-la-Paix, le 22 mai 2025

Cathy Viens
Cathy Viens
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie par les présents sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie, aux endroits désignés par le conseil, le 22^e jour du mois de mai 2025 entre 9 h 00 et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour de mai 2025

Cathy Viens
Cathy Viens, directrice générale
Greffière-trésorière